



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

L'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada réagit à l'engagement concernant la mise en œuvre de la politique sur les services de la Loi canadienne sur la santé

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE), CANADA, le 13 janvier 2025

[/EINPresswire.com/](https://einpresswire.com/) -- L'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada (AIIPC) prend acte de l'engagement renouvelé du gouvernement du Canada à respecter les principes de la Loi canadienne sur la santé (LCS) au moyen de la nouvelle politique sur les services annoncée, qui entrera en vigueur le 1er avril 2026. Cette politique souligne l'importance d'assurer l'accès aux soins médicalement nécessaires sans frais modérateurs ni surfacturation, une étape essentielle pour protéger le système de santé public du Canada.

Les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens (IP) sont devenus un élément indispensable du paysage des soins de santé, notamment dans les services de soins primaires, de soins de courte durée et de soins spécialisés. À titre de prestataires autonomes, les IP diagnostiquent, traitent, prescrivent et orientent les patients, agissant souvent comme seuls fournisseurs de soins primaires dans les collectivités rurales et mal desservies. Ces contributions ont été essentielles pour répondre à la demande croissante de soins rapides et accessibles partout au Canada.

Toutefois, d'importants obstacles demeurent à la pleine réalisation du potentiel des IP pour offrir des services en vertu de la LCS. Par exemple, les IP n'ont souvent pas accès à des modèles de financement équitables, ce qui limite leur capacité d'offrir aux Canadiennes et Canadiens des services assurés selon les mêmes modalités que les médecins.



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

« Les IP jouent un rôle déterminant dans l'amélioration de l'accès aux soins pour la population canadienne, particulièrement dans les régions où persistent des lacunes en matière de soins de santé », a déclaré la Dre Laura Housden, présidente de l'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada. « Pour véritablement favoriser l'innovation et respecter les principes de la LCS, nous avons besoin d'un soutien complet des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'assurer des modèles de financement qui permettent aux IP de fournir tous les services médicalement nécessaires en vertu de la Loi canadienne sur la santé. »

L'élargissement du champ d'exercice des professionnels de la santé réglementés, y compris les IP, s'est révélé une solution rentable et centrée sur les patients aux défis du Canada en matière de soins de santé. En plus des modèles de soins traditionnels, nous reconnaissons et appuyons les discussions en cours concernant la participation des infirmières praticiennes et infirmiers praticiens aux soins virtuels payés par l'employeur.

Dans le milieu des soins de santé technologiquement avancé d'aujourd'hui, l'accès à des services de soins virtuels robustes favorise à la fois l'accès et la fluidité, avec des effets sur l'ensemble du système de santé en réduisant la pression et en améliorant l'efficacité.

Pour s'arrimer à cette évolution, l'AIIPC demande à tous les gouvernements de :

- **Élaborer des modèles de financement accessibles pour les IP** : Assurer une rémunération équitable aux IP qui fournissent des services assurés, comparable au financement offert pour les services des médecins.
- **Intégrer pleinement les IP aux régimes provinciaux et territoriaux d'assurance-santé** : Éliminer les obstacles qui empêchent les IP de fournir des services assurés en vertu de la LCS, y compris les services en santé mentale et les aiguillages vers des spécialistes, afin de veiller à ce que les Canadiennes et Canadiens reçoivent les soins dont ils ont besoin sans frais supplémentaires.



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

- **Soutenir les innovations dirigées par les IP** : Investir dans des programmes de résidence et de fellowship afin d'accroître la capacité et l'expertise spécialisée de l'effectif des IP, de répondre aux besoins de soins complexes et de favoriser la rétention dans la profession.
- **Établir un secrétariat fédéral, provincial et territorial** : Créer un secrétariat dédié qui mobilise activement les IP, leurs associations professionnelles et les employeurs du secteur de la santé afin d'assurer l'intégration harmonieuse des IP dans les systèmes de santé de l'ensemble des administrations. Cet organisme collaboratif cernerait et éliminerait les obstacles systémiques, favoriserait les pratiques exemplaires et surveillerait les progrès vers l'intégration équitable des IP.

De plus, l'AIIPC demande une mise à jour de l'initiative canadienne sur les infirmières et infirmiers praticiens afin d'actualiser l'état actuel et la stratégie de croissance et de développement des IP partout au pays. Cette mise à jour permettra de veiller à ce que les IP soient bien positionnés pour continuer d'apporter leurs contributions cruciales au système de santé, particulièrement à mesure que le contexte évolue en réponse aux défis et aux possibilités émergents.

Alors que les gouvernements se préparent à la mise en œuvre de la politique sur les services de la LCS, l'AIIPC demeure déterminée à travailler en collaboration afin de s'assurer que les innovations dans la prestation des soins de santé, y compris les modèles de soins dirigés par les IP, soient pleinement soutenues. Ensemble, nous pouvons respecter les principes de l'assurance-maladie tout en améliorant l'accès à des soins de santé de grande qualité équitables pour toute la population canadienne.

À propos de l'AIIPC

L'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada (AIIPC) est la voix nationale des infirmières praticiennes et infirmiers praticiens, représentant la



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

profession dans chaque province et territoire. L'AIIPC plaide en faveur de politiques, de formations et de milieux de pratique fondés sur des données probantes afin de permettre aux infirmières praticiennes et aux infirmiers praticiens d'offrir des soins accessibles et de grande qualité à l'ensemble de la population canadienne.

Contact pour les médias

Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada

communications@npac-aiipc.org

604-417-0442